

L'Abstentionnisme électoral et vote blanc et nul en Belgique *

par Johan ACKAERT,

Assistent au Département Mens, Maatschappij en Communicatie du Limburgs Universitair Centrum

Lieven DE WINTER,

Assistent au Département des Sciences Politiques et Sociales de l'Université Catholique de Louvain

Anne-Marie AISH,

Research Fellow au Department of Statistics of the University of Uppsala

André-Paul Frogner,

Professeur au Département des Sciences Politiques et Sociales de l'Université Catholique de Louvain

Après les dernières élections législatives, les commentaires politiques consacrés au bilan des opérations de vote soulignaient surtout la perte des partis traditionnels et le succès remporté par le Vlaams Blok et la liste Rossem. Les élections du 24 novembre 1991 permettent de distinguer un autre glissement, qui n'a pas fait l'objet de tant de commentaires : le nombre d'électeurs qui se sont abstenus, soit par le fait de rester à la maison, soit par l'émission d'un vote blanc ou nul, n'a jamais été aussi important. Ce nombre s'élève à 982.222 électeurs, ce qui représente 13,7 % de la totalité du corps électoral. Cela signifie que, potentiellement, il s'agit, après le CVP, du deuxième parti dans notre pays. En 1987, par contre, ce groupe n'occupait que la quatrième place après le CVP, le PS et le SP. Il s'ensuit que le phénomène est suffisamment important pour que l'on s'attarde tant sur son évolution que sur le profil de l'électeur qui s'absente ou s'abstient par le biais de l'émission d'un vote blanc et nul.

L'étude de ces deux phénomènes, celui de l'abstentionnisme électoral et celui du vote blanc ou nul, nous apparaît également important pour d'autres raisons.

Tout d'abord, l'abstentionnisme électoral et le vote blanc ou nul représentent un défi lancé au système politique belge. La nature et l'intensité de ce défi dépendent des raisons pour lesquelles les citoyens ne se rendent pas aux urnes et ne votent pas valablement. Dans ce cadre, on peut se demander si les abstentionnistes ne sont que des citoyens qui, par force majeure, ont été empêchés de se rendre aux urnes, et si les votants blancs ou nuls ne sont que des électeurs qui ont accidentellement rempli leur bulletin de vote de manière erronée. Ou alors, les abstentionnistes et les votants blanc ou nul sont-ils si peu intéressés par la vie politique en Belgique qu'ils ne veulent pas utiliser le droit démocratique du suffrage ? Ou encore, le non-vote et le vote blanc ou nul représentent-ils un acte conscient de protestation de la part de citoyens intéressés, qui s'opposent aux partis, à leurs candidats et à la manière dont ceux-ci donnent forme à la démocratie belge ?

* Cet article est basé sur une étude réalisée à la demande du Ministère de l'Intérieur et de la Fonction Publique (L. DE WINTER, J. ACKAERT, A.-M. AISH, A.-P. FROGNIER, *L'abstentionnisme électoral et le vote blanc ou nul en Belgique*. Louvain-la-Neuve, 1991, 192 p.). Y sont incorporées les données relatives aux élections législatives du 24 novembre 1991, voir : *Élections Législatives du 24 novembre 1991. Résultats officiels*. Bruxelles, Ministère de l'Intérieur et de la Fonction publique, 1991.

Deuxièmement, l'abstentionnisme et le vote obligatoire sont devenus un élément important dans les calculs tactiques des partis politiques. En effet, plusieurs partis belges ont déjà proposé d'abolir le vote obligatoire (comme le PVV, AGALEV, et le Vlaams Blok). On sait par des expériences d'autres pays que l'abolition du vote obligatoire pourrait modifier de manière radicale les rapports de forces électoraux entre les partis existants. En effet, les abstentionnistes réels et potentiels ne sont pas distribués de manière égale entre les électorats des différents partis. Ainsi, le maintien ou l'abolition du vote obligatoire est devenu un enjeu de la tactique partisane, car ces mesures pourraient gonfler ou diminuer de manière artificielle le score électoral de certains partis.

Dans ces conditions, une autre question est posée : celle de la représentativité des élections dans un système de vote non-obligatoire. On peut par exemple supposer que, dans un tel système, certaines catégories de personnes (comme les travailleurs, les pensionnés, les jeunes) auront moins tendance à aller voter que d'autres catégories. On peut alors se demander si les partis porteront encore assez d'attention à la défense des intérêts des catégories sociales qui se rendent peu aux urnes ? Enfin, certains craignent que les citoyens les plus satisfaits du système politique n'aillent plus voter, et que seuls les frustrés et les plus extrémistes voteront encore. Dans les deux cas, on craint que les partis ne deviennent plus attentifs aux vœux des groupes non-représentatifs de l'ensemble des citoyens ¹.

Enfin, l'étude de l'abstentionnisme et du vote blanc ou nul représente aussi un domaine intéressant de la science politique. Jusqu'à présent, il n'y a eu que peu d'études fondamentales à ce sujet en Belgique, alors que, dans plusieurs pays étrangers, on trouve par contre une abondance d'études et de chercheurs qui se sont penchés sur cette question.

L'intérêt d'une telle recherche est donc multiple. Dans le premier volet, la répartition géographique et l'évolution dans le temps de l'abstentionnisme électoral et du vote blanc ou nul seront analysées, pour tous les types d'élections, en se basant sur les données officielles.

Les caractéristiques socio-démographiques et en termes d'attitudes et de comportements politiques de l'abstentionniste et du votant blanc ou nul seront ensuite analysés de manière bivariable dans le deuxième volet, en se basant sur plusieurs sondages représentatifs effectués entre 1974 et 1989.

Enfin, nous analyserons dans l'analyse multivariée le poids respectif de ces variables, ainsi que les relations existant entre elles.

I. L'évolution et la repartition géographique de l'abstentionnisme et des votes blancs ou nuls

A. Quelques remarques méthodologiques sur la définition de l'importance de l'abstentionnisme

Notre analyse débute en 1977, pour des raisons d'exactitude des chiffres disponibles. Il ne sera probablement jamais possible aux scientifiques d'esquisser une image exacte de l'évolution de l'abstentionnisme depuis 1945. En effet, la nature des chiffres disponibles ne le permet pas. Le problème réside surtout dans

(1) Pour la discussion concernant l'abolition du vote obligatoire, voir : J. ACKAERT et L. DE WINTER, De afwezigen hebben ongelijk. *De Nieuwe Maand*, 1992, n° 1, pp. 11-15.

le laps de temps pouvant s'écouler entre la clôture des registres des électeurs et la date effective des élections. La durée de cette période pourrait constituer une explication de l'importance de l'abstentionnisme officiel avant l'entrée en vigueur de la loi du 5 juillet 1976 sur les élections ². Avant cette date, le collège des bourgmestre et échevins avait pour tâche de revoir chaque année, entre le 1er juillet et le 20 septembre, la liste des électeurs. Dans les faits, ces délais n'étaient pas toujours respectés ; parfois même, les listes des électeurs étaient tout simplement prolongées. Beaucoup de personnes décédées étaient alors reprises sous l'abstentionnisme officiel ³. Il existait donc une discordance considérable entre l'abstentionnisme officiel et l'abstentionnisme réel. Suite à l'introduction de la loi du 5 juillet 1976, cette méthode fut modifiée et les registres des électeurs sont depuis lors tenus à jour en permanence par le collège des bourgmestre et échevins. Ainsi, les délais entre l'établissement de la liste des électeurs et la date à laquelle l'élection a lieu sont fort réduits, bien qu'ils varient encore selon le type d'élection. Le délai est de trois mois pour les élections européennes, de l'ordre de 35 jours pour une élection législative anticipée (ce qui est pratiquement toujours le cas dans la période étudiée) et d'un plus de deux mois pour les élections communales. L'effet des délais sur le taux d'abstentionnisme lors d'une élection bien précise, ainsi que l'effet sur les différences entre les taux pour les trois types d'élections ne concernent au maximum, c'est à dire pour les élections européennes, que moins d'un demi pourcent des électeurs inscrits, soit moins de 5 % du total des abstentionnistes. Ces effets peuvent donc être considérés comme négligeables ⁴. Dans la mesure où ils sont sans effets notables au niveau des analyses statistiques, nous n'avons plus pris en considération les effets des nouveaux délais à partir de 1977.

B. Les évolutions au niveau national

1. L'évolution de l'abstentionnisme

Le tableau I donne une vue générale de l'évolution de l'abstentionnisme pour les élections législatives, les élections communales et les élections pour le Parlement européen pendant la période 1976 - 1991 ⁵.

(2) *Moniteur Belge*, 29.7.1976.

(3) L. DE WINTER, Officiële en reële omvang van het absentisme bij de na-oorlogse parlementsverkiezingen. *Res Publica*, 1978, n° 4, pp. 685-692.

(4) Selon l'*Annuaire Statistique*, en moyenne, entre cent dix et cent quinze mille personnes décèdent par an en Belgique dans la période considérée, ce qui fait un peu moins de dix mille décédés par mois. Ainsi, un délai d'un mois, comme c'est le cas pour les élections législatives, correspond à plus ou moins dix mille inscriptions erronées, c'est à dire environ 0,15% des électeurs inscrits, et 2 % du total des abstentionnistes. Un délai de trois mois, comme c'est le cas pour les élections européennes, correspond à trente mille inscriptions erronées, ou 0,45 % des électeurs inscrits, et 4,5 % du total des abstentionnistes.

(5) L'abstentionnisme est ici opérationnalisé comme étant la différence entre, d'une part, le total des électeurs inscrits et, d'autre part, l'addition des votes valables et des votes blancs/nuls. Les résultats pour la Chambre des représentants sont pris comme référence. En principe, l'abstentionnisme devrait être identique pour la Chambre, le Sénat et le conseil provincial. Il y a cependant une légère variation : en 1991, l'abstentionnisme s'élevait à 520.188 pour la Chambre, à 524.612 pour le Sénat et à 523.764 pour le conseil provincial. Vu le caractère marginal de ces différences, il ne nous semblait pas opportun de traiter séparément l'abstentionnisme pour ces organes.

TABLEAU I
Evolution de l'abstentionnisme (Royaume)
Elections législatives - Elections pour le Parlement
Européen - Elections communales

ELECTIONS LEGISLATIVES		ELECTIONS PARLEMENT EUROPEEN		ELECTIONS COMMUNALES	
1977	5.1	1979	8.6	1976	5.3
1978	6.0	1984	7.9	1982	5.7
1981	5.5	1989	9.3	1988	6.5
1985	6.4				
1987	6.6				
1991	7.3				

Il ressort tout d'abord de ce tableau que, pendant toute cette période, le taux d'abstentionnisme est le plus élevé lors des élections pour le Parlement européen. Deuxièmement, les différences entre les élections communales et législatives sont limitées et finalement, vers la fin de la période prise en considération, l'abstentionnisme augmente pour tous les types d'élections considérés.

Afin d'expliquer ces phénomènes, les observations peuvent être réduites à deux grandes tendances. Nous constatons en premier lieu une différence entre les élections selon l'organe pour lequel elles sont organisées. Au fil des années, nous constatons également une augmentation globale de l'abstentionnisme. Chaque observation nécessite une explication qui lui est propre. L'explication relative aux différences d'ampleur en matière d'abstentionnisme selon le type d'élections se divise en plusieurs aspects.

Tout d'abord, le comportement touristique variable des électeurs belges lors des périodes durant lesquelles les élections ont lieu exerce une influence réelle, surtout en ce qui concerne les élections européennes. Selon les données du West-Vlaams Studiebureau du G.O.M. de Flandre Occidentale, un peu plus de deux cent mille belges se trouvent à l'étranger par week-end du mois de juin, ce qui correspond en effet plus ou moins à la différence entre le nombre d'abstentionnistes lors des élections européennes de 1989 et lors des élections législatives de 1987. Toutefois, il faut déduire de ce chiffre le nombre d'enfants, un nombre probablement disproportionnellement élevé puisque ce sont surtout des familles avec des enfants très jeunes qui partent en vacances en juin. De plus, selon les mêmes données, une bonne centaine de milliers de personnes sont à l'étranger lors d'un week-end du mois de décembre, mois dans lequel les élections législatives de 1987 ont eu lieu. En conséquence, il faut bien admettre que, contrairement à la première évidence, la différence entre le taux d'abstentionnisme lors des élections législatives et européennes n'est que partiellement explicable par le comportement touristique variable des électeurs belges, et qu'il faut faire appel à d'autres modèles d'interprétation afin d'expliquer de manière exhaustive les différences entre les types d'élections.

La perception par l'électeur de l'importance politique des organes à élire varie elle aussi. Les citoyens considèrent le Parlement national comme plus important

que le conseil communal. Le Parlement européen atteint le score le plus faible ⁶. Cette constatation peut servir d'explication à la différence du niveau d'abstentionnisme entre les élections législatives et les élections pour le Parlement européen.

Bien que l'électeur attache apparemment moins d'importance aux élections communales qu'aux élections législatives, il est remarquable que l'abstentionnisme lors des élections communales n'est nullement plus important que lors des élections législatives. Il faut cependant souligner que l'enjeu direct des élections communales est plus grand. Les citoyens ont un impact plus direct sur la désignation de l'organe exécutif au niveau des communes que lors des élections nationales. Il est à noter que, dans 57.8 % des communes, les électeurs ont, lors des élections communales du 9 octobre 1988, directement désigné la majorité politique ⁷.

Ensuite, la proximité et la connaissance de l'administration est plus élevée dans les communes que pour les autres institutions (supérieures), ce qui a pour effet d'augmenter la participation politique.

Enfin, la distance sociale entre l'électeur et le mandataire est plus faible dans les communes, puis viennent le Parlement national et le Parlement européen. Le nombre de votes de préférence est d'ailleurs généralement plus élevé lors des élections communales que lors des élections législatives ⁸.

L'évolution constatée en matière d'abstentionnisme global au fil des années peut être expliqué par des facteurs démographiques. L'on a des bonnes raisons de croire qu'il pourrait y avoir un rapport entre la croissance de l'abstentionnisme depuis 1977 et l'évolution démographique de notre pays. La Belgique est en tout premier lieu confrontée à un vieillissement de la population. Cette constatation peut d'ailleurs être mesurée par le biais d'un indice de vieillissement. Cet indice exprime le rapport entre la catégorie d'âge dépassant les 60 ans et celle entre 0 et 14 ans, multiplié par cent. En 1970, cet indice s'élevait à 81. En 1990, il avait atteint le chiffre de 115⁹. L'intégration sociale des personnes âgées devient moins intense, ce qui mène également à une moindre intégration politique. Les personnes âgées ont en outre souvent affaire à des problèmes de santé qui les empêchent de se rendre aux urnes ¹⁰.

L'exception à la croissance globale de l'abstentionnisme constatée en 1981 trouve son origine dans le fait que, cette année-là, les jeunes étaient pour la première fois appelés aux urnes à partir de l'âge de 18 ans. Par rapport à l'année 1978, le corps électoral augmentait en 1981 de plus de 500.000 unités ¹¹. Selon la théorie, et comparé à l'âge moyen, l'abstentionnisme est plus élevé parmi les jeunes (pour cause de socialisation politique inachevée) ¹². Suite à l'arrivée des jeunes sur le

(6) M. SWINGEDOUW, L. DE WINTER et L. SCHULPEN, *De verkiezingen voor het Europees Parlement 1989*. Bruxelles, 1990, p. 14.

(7) J. ACKAERT, Imperiali, D'Hondt en Niemeyer als verdelingstechnieken bij de gemeenteraadsverkiezingen. *Res Publica*, 1990, n° 4, p. 539.

(8) W. DEWACHTER, Het effect van de samenvoeging van gemeenten op de gemeenteraadsverkiezingen. *Res Publica*, 1982, n° 3-4, p. 454-455.

(9) A. ALÉN, J. BILLIET e.a., *Vlaanderen op een kruispunt*. Leuven, 1990, p. 36.

(10) L. DE WINTER, Motivations du vote de l'électeur belge. *Etudes et Documents* 1990, n° 4, p. 7.

(11) W. FRAEYS, Les élections législatives du 8 novembre 1981. *Res Publica*, 1982, n° 1, p. 131.

(12) L. DE WINTER, *Ibidem*.

marché électoral, l'abstentionnisme aurait dû augmenter en 1981. Cet argument peut être réfuté par le fait que l'abstentionnisme des jeunes n'apparaît qu'après leur première participation aux élections. Ceci permet d'expliquer la baisse de l'abstentionnisme en 1981 et son augmentation ultérieure, en vertu de cette théorie ¹³.

2. L'évolution des votes blancs et nuls

Le tableau II donne un aperçu de l'évolution des votes blancs et nuls lors des élections législatives, provinciales, communales et les élections pour le Parlement européen entre 1977 et 1991. Pour ce qui est des élections législatives, une distinction est opérée entre le nombre de votes blancs et nuls pour la Chambre et le Sénat.

TABLEAU II

Evolution des votes blancs et nuls (Royaume)
Elections législatives - Elections provinciales - Elections pour le Parlement
Européen - Elections communales

	CHAMBRE	SENAT	PROVINCES	ELECTIONS PARLEMENT EUROPEEN		ELECTIONS COMMUNALES	
1977	7.2	8.1	7.5	1979	12.4	1976	3.6
1978	8.4	9.3	8.8	1984	10.9	1982	4.8
1981	7.3	8.2	7.6	1989	8.4	1988	4.7
1985	7.4	8.5	7.8				
1987	6.6	7.4	7.0				
1991	7.0	7.6	7.5				

Il ressort de ce tableau que le taux de votes blancs et nuls est le plus élevé lors des élections pour le Parlement européen, suivi des élections pour le Sénat, les provinces et la Chambre. La proportion de votes blancs et nuls est la moins élevée lors des élections communales. Ce qui frappe en deuxième lieu, c'est la différence de taux de votes blancs/nuls entre la Chambre et le Sénat. L'écart se situe autour de un pour-cent. La proportion des votes blancs ou nuls lors des élections pour le conseil provincial se situe entre le taux de la Chambre et celui du Sénat. La différence de proportion de votes blancs/nuls, en fonction du type d'élections considérées, peut de nouveau être expliquée par le biais de l'importance politique conférée par l'électeur à l'organe représentatif à élire. Cette hypothèse ne constitue cependant pas une explication suffisante de ce phénomène. Bien que les conseils communaux soient considérés comme d'importance politique moindre que le Parlement national, le nombre de votes blancs et nuls est considérablement moins élevé lors des élections communales. L'importance politique limitée des conseils communaux peut encore un fois être compensée par l'enjeu électoral plus direct, la plus grande proximité du citoyen avec l'institution et la plus faible distance entre le citoyen et le mandataire à ce niveau.

(13) A. LANCELOT, *L'abstentionnisme électoral en France*. Paris, 1968, p. 183.

Les schémas explicatifs susmentionnés peuvent également servir d'explication à la différence de votes blancs et nuls entre la Chambre, les provinces et le Sénat. L'importance politique et la proximité du Sénat sont en effet considérées comme moindres de celles de la Chambre. Il faut également attacher une importance particulière à la distance sociale entre l'électeur et le mandataire, distance qui varie selon la Chambre ou le Sénat : la distance sociale entre l'électeur et le sénateur est plus grande. D'ailleurs, le nombre de votes de préférence émis pour la Chambre est d'environ 10 % plus élevé que pour le Sénat ¹⁴. Ce phénomène est accentué par deux réalités. En premier lieu, le nombre de sénateurs à élire est moins élevé que le nombre de députés. En deuxième lieu, de par la fusion de certains arrondissements pour les élections sénatoriales, la distance géographique est souvent plus élevée. En effet, le taux de votes blancs ou nuls est d'un demi pour-cent moins élevé dans les arrondissements électoraux non fusionnés que dans les arrondissements fusionnés.

En ce qui concerne les élections pour le conseil provincial, il y a lieu d'observer que l'importance politique des provinces a longtemps été considérée comme limitée ¹⁵, ce qui pourrait expliquer que le taux de votes blancs ou nuls y soit plus élevé que pour la Chambre. Le fait que l'usage du vote blanc ou nul lors des élections pour le conseil provincial ne soit cependant pas plus élevé que pour le Sénat a d'après nous une double origine. En premier lieu, durant les années 80, l'intérêt politique pour l'institution provinciale a augmenté. Petit à petit, les provinces ont en effet été reconnues comme étant un niveau important dans l'organisation administrative du pays ¹⁶. En second lieu, bien que des chiffres précis fassent défaut, il est frappant de constater que de nombreux mandataires communaux se portent candidats aux élections pour le conseil provincial. Ceci a pour effet de diminuer la distance sociale entre les électeurs et les candidats et dès lors de freiner l'usage du vote blanc ou nul.

Pour ce qui est des élections législatives, il est possible de discerner une diminution entre le début et la fin des observations, quoi qu'elle ne soit pas constante. En comparaison avec l'année 1976, la proportion de votes blancs et nuls a augmenté lors des élections communales. Cette croissance ne se produit de toute façon pas non plus de manière continue. L'usage du vote blanc ou nul diminue de manière constante lors des élections pour le Parlement européen. A cet égard, il est probable que la connaissance de cette institution par les citoyens augmente au fil des élections.

C. Les évolutions au niveau régional

Jusqu'à présent, nous nous sommes limités à la description et l'explication des évolutions sur le plan national, sans tenir compte de la possibilité d'effets régionaux spécifiques. Ce chapitre analyse dès lors l'évolution de l'abstentionnisme et

(14) E. DAS, De stagnatie van de voorkeurstemmen op 13 december 1987. *Res Publica*, 1988, n° 1, p. 53.

(15) P. ORIANNE, La politique provinciale et communale. *Res Publica*, 1967, n° 3, p. 560.

(16) R. MAES et F. DELMARTINO, *Provincies tussen gisteren en morgen*. Antwerpen, 1986, p. 14.

des votes blancs/nuls par région ¹⁷. Cette analyse prendra à nouveau en compte les élections législatives, les élections pour le conseil provincial, les élections pour le Parlement européen et les élections communales.

1. L'évolution de l'abstentionnisme selon les régions

Le tableau III contient des données relatives à l'évolution régionale de l'abstentionnisme lors des élections pour le Parlement européen et lors des élections législatives et communales.

TABLEAU III

Evolution de l'abstentionnisme par région
Elections législatives - Elections pour le Parlement européen - Elections communales

ELECTIONS LEGISLATIVES			ELECTIONS PARLEMENT EUROPEEN				
	(Fl.)	(Wal.)	(Bxl.)		(Fl.)	(Wal.)	(Bxl.)
1974	8.5	10.8	11.2	1979	7.3	9.4	12.2
1977	4.2	5.7	7.1	1984	6.4	8.6	12.1
1978	5.6	6.1	7.4	1989	7.4	10.4	14.0
1981	4.3	6.3	8.1				
1985	5.2	7.1	9.7	ELECTIONS COMMUNALES			
1987	5.3	7.5	10.2				
1991	5.7	8.4	11.3		(Fl.)	(Wal.)	(Bxl.)
				1976	4.6	5.9	7.2
				1982	4.4	6.7	8.7
				1988	5.0	7.2	11.1

(Fl.) Arrondissements Flamands

(Wal.) Arrondissements Wallons

(Bxl.) Arrondissement Bruxelles-H.V.

Dans chaque région, nous observons un abstentionnisme plus élevé lors des élections pour le Parlement européen que lors des élections législatives. L'abstentionnisme est le plus fréquent dans l'arrondissement de Bruxelles, suivi par les arrondissements wallons. Le taux d'abstentionnisme le moins élevé se présente dans les arrondissements flamands. Ce constat vaut aussi bien pour les élections législatives que pour les deux autres type d'élections analysées. Le recul de l'abstentionnisme observé pour l'ensemble du Royaume lors des élections législatives de 1981 ne s'est produit en fait que dans les arrondissements flamands.

Il nous semble important de nous attarder sur les différences entre les trois régions. Pour ce qui est de la croissance globale de l'abstentionnisme et des différences entre les élections législatives et les élections pour le Parlement européen, nous nous référons aux explications déjà proposées à ce phénomène pour l'ensemble de la Belgique. De même que pour le niveau national, l'augmentation de

(17) Pour cet exercice, la Région Flamande est composée des provinces flamandes et de l'arrondissement de Louvain, la Région Wallonne des provinces wallonnes et de l'arrondissement de Nivelles. L'arrondissement de Bruxelles sera traité séparément.

l'abstentionnisme serait due à des facteurs démographiques. La question qui se pose est de savoir dans quelle mesure ces facteurs démographiques se sont présentés de façon identique dans les trois régions. Le but du tableau IV est de formuler une réponse à cette question ¹⁸.

TABLEAU IV

Evolution de la proportion de jeunes et de personnes âgées par région

0-14 ans	1970	1981	1985	1988	1990
Flandre	24.9	20.3	18.6	18.2	17.9
Wallonie	22.7	20.3	19.0	18.8	18.6
Bruxelles	19.3	17.4	17.3	17.4	17.4
65 + ans					
Flandre	12.2	13.6	13.2	13.7	14.2
Wallonie	14.6	14.8	14.2	14.6	15.1
Bruxelles	16.0	17.6	17.2	17.3	17.4

Il ressort de ces données que la proportion de personnes âgées est restée systématiquement plus élevée à Bruxelles, puis viennent la Wallonie et la Flandre, où nous observons le taux le plus faible. Il est à noter qu'en 1970 la proportion de jeunes entre 0 et 14 ans était plus élevée en Flandre que dans les autres régions.

Ces données nous permettent d'expliquer en grande partie les évolutions de l'abstentionnisme. Les développements de la structure par âge sont assez proches des évolutions de l'abstentionnisme. La diminution de l'abstentionnisme en Flandre en 1981 peut dès lors être imputée à l'arrivée sur le marché électoral d'une importante génération de jeunes : ces jeunes ont freiné la croissance de l'abstentionnisme.

2. L'évolution des votes blancs et nuls selon les régions

Le tableau V concerne l'évolution des votes blancs et nuls par région pour la Chambre, le Sénat, les provinces, les communes et les élections pour le Parlement européen (voir également figure I et II).

(18) A. ALEN, J. BILLIET e.a., *Op. cit.*, p. 37. I.N.S., *Bevolkingsstatistieken*, 1991, n° 1, p. 113.

TABLEAU V

Evolution des votes blancs et nuls par région.
Chambre - Sénat - Parlement Européen -
Conseils communaux et provinciaux

CHAMBRE				SENAT			
	(Fl.)	(Wal.)	(Bxl.)		(Fl.)	(Wal.)	(Bxl.)
1977	6.8	7.9	7.0	1977	7.9	8.7	7.4
1978	8.0	9.4	7.8	1978	9.2	10.0	8.2
1981	7.4	7.8	7.1	1981	8.6	8.0	7.4
1985	7.2	7.8	7.8	1985	8.3	8.9	8.6
1987	6.6	6.7	7.0	1987	7.4	7.3	7.5
1991	6.4	8.0	6.9	1991	7.2	8.8	6.6
PROVINCES							
	(Fl.)	(Wal.)	(Bxl.)				
1977	7.3	7.9	7.4				
1978	8.5	9.5	8.2				
1981	7.8	7.3	7.3				
1985	7.4	8.1	8.4				
1987	6.9	6.9	7.5				
1991	7.1	8.3	6.9				
ELECTIONS PARLEMENT EUROPEEN				ELECTIONS COMMUNALES			
	(Fl.)	(Wal.)	(Bxl.)		(Fl.)	(Wal.)	(Bxl.)
1979	10.9	14.8	12.2	1976	3.4	3.7	3.9
1984	10.9	10.8	11.1	1982	4.5	5.2	5.0
1989	8.2	8.5	9.0	1988	4.2	5.3	4.9

(Fl.) Arrondissements flamands

(Wal.) Arrondissements wallons

(Bxl.) Arrondissement Bruxelles-H.V.

Depuis 1978, l'usage du vote blanc et nul diminue en Flandre pour les élections de la Chambre et du Sénat, et ce jusqu'en 1987. En 1991, le nombre de votes blancs et nuls a augmenté de façon considérable en Wallonie, tant pour la Chambre, le Sénat que les conseils provinciaux. La baisse de proportion de votes blancs / nuls en Wallonie et à Bruxelles lors des élections pour le Parlement européen est assez constante. En Flandre, cette baisse ne s'est produite qu'en 1989. Les données relatives aux élections communales ne nous permettent pas de distinguer une tendance nette.

Dans les semaines suivant les élections législatives du 24 novembre 1991, beaucoup de commentateurs politiques ont expliqué le succès des listes Rossem et Vlaams Blok par l'hypothèse qu'il s'agissait de "votes de protestation". Cette hypothèse pourrait nous expliquer pourquoi, en Flandre, le nombre de votes blancs et nuls n'ont augmenté que pour les élections des conseils provinciaux : les listes Rossem n'y participaient pas.

Le plus grand progrès des votes blancs et nuls en Wallonie pourrait s'expliquer de la même façon. En Wallonie, les "votes de protestation" avaient moins le choix étant donné la configuration des partis politiques, ce qui a entraîné une augmentation des votes blancs et nuls. Cependant, les données permettant de confirmer l'hypothèse des "votes de protestation" ne sont pas encore disponibles.

FIGURE I
VOTES BLANCS/NULS : EVOLUTION

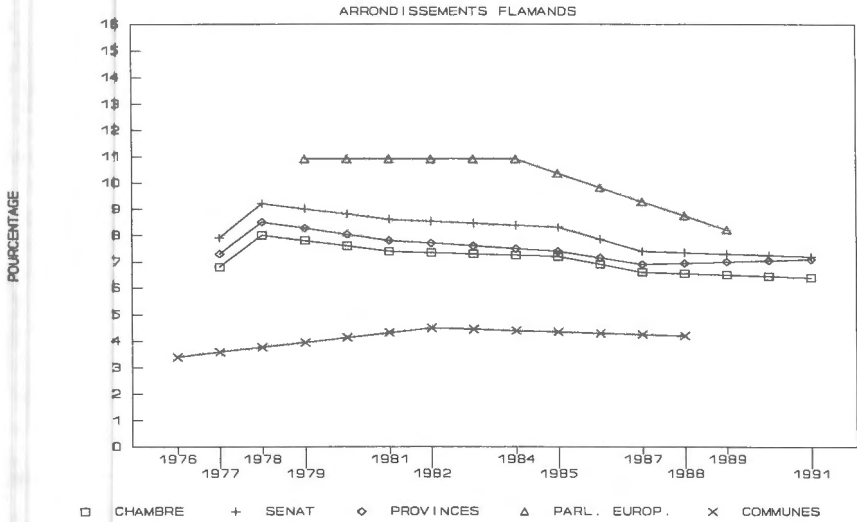
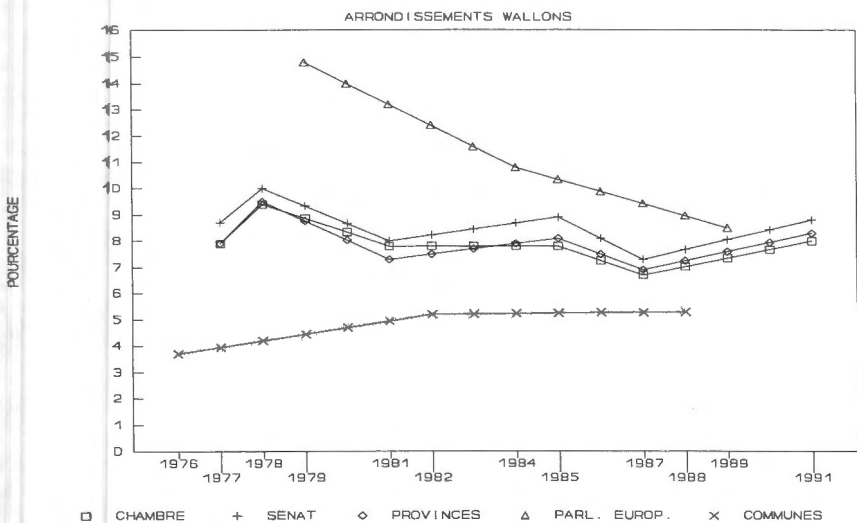


FIGURE II
VOTES BLANCS/NULS : EVOLUTION



Le tableau VI montre l'abstentionnisme et le vote blanc/nul par arrondissement (élections législatives de 24 novembre 1991).

TABLEAU VI

L'abstentionnisme et le vote blanc/nul en 1991 par arrondissement

L'abstentionnisme	%	Le vote blanc/nul	%
BRUXELLES	11.3	ARLON-MARCHE-BASTOGNE	10.7
CHARLEROI	10.3	VERVIERS	10.6
LIEGE	9.6	TOURNAL-ATH-MOUSCRON	10.2
MONS	9.3	NEUFCHATEAU-VIRTON	9.8
VERVIERS	8.7	DINANT-PHILLIPEVILLE	9.7
NAMUR	8.3	VEURNE-DIKSMUIDE-OOSTENDE	9.3
SOIGNIES	8.1	SOIGNIES	8.7
NIVELLES	7.9	ROESELARE-TIELT	8.6
THUIN	7.9	THUIN	8.5
TOURNAL-ATH-MOUSCRON	7.2	MONS	8.1
ANTWERPEN	7.2	KORTRIJK	7.9
VEURNE-DIKSMUIDE-OOSTENDE	7.1	OUDENAARDE	7.6
BRUGGE	6.9	LEUVEN	7.6
DINANT-PHILLIPEVILLE	6.6	NAMUR	7.5
HUY-WAREMME	6.6	IEPER	7.5
IEPER	6.3	CHARLEROI	7.4
GENT-EEKLO	6.2	TONGEREN-MAASEIK	7.0
ARLON-MARCHE-BASTOGNE	6.1	TURNHOUT	7.0
OUDENAARDE	6.0	BRUXELLES	6.9
NEUFCHATEAU-VIRTON	6.0	BRUGGE	6.9
LEUVEN	5.9	AALST	6.7
MECHELEN	5.9	HASSELT	6.4
AALST	5.6	LIEGE	6.2
DENDERMONDE	5.2	MECHELEN	6.0
SINT-NIKLAAS	5.2	HUY-WAREMME	6.0
ROESELARE-TIELT	5.0	DENDERMONDE	6.0
KORTRIJK	4.6	NIVELLES	5.8
HASSELT	4.2	GENT-EEKLO	5.5
TONGEREN-MAASEIK	3.9	SINT-NIKLAAS	4.8
TURNHOUT	3.9	ANTWERPEN	4.3

II. L'analyse bivariée des caractéristiques socio-démographiques et politiques de l'électeur abstentionniste et du votant blanc ou nul

L'analyse des sondages d'opinion permet d'analyser des caractéristiques individuelles concernant les opinions, les connaissances, les attitudes, les valeurs et les comportements politiques. Dans la recherche en science politique, on a observé que ces facteurs déterminent davantage l'abstentionnisme électoral que ne le font p.e. les caractéristiques socio-démographiques. Enfin, l'utilisation de sondages de

type "panel" permet l'étude de la stabilité des opinions et comportements politiques dans le temps, au niveau de l'individu¹⁹.

Pour effectuer ce type d'analyse, nous avons eu accès à plusieurs sondages peu explorés et parfois exclusifs : l'enquête AGLOP-GLOPO de 1975, les enquêtes REGIOSCOPE de l'UCL et de l'ULB (panel effectué en 1979, 1980, 1981, 1982), les enquêtes de DIMARSO-GALLUP de 1988 et 1989, et finalement trois enquêtes du European Elections Studies (1988-1989).

Dans ce volet, trois sujets seront abordés : tout d'abord le problème de la stabilité de l'abstentionnisme électoral et du vote blanc ou nul dans le temps au niveau de l'individu ; ensuite, les déterminants de l'abstentionnisme électoral réel, puis du vote blanc ou nul réel.

Nous ne pouvons pas présenter tous les résultats de notre analyse en tableaux dans le cadre d'un article à taille limitée. Pour la même raison, nous n'établirons pas non plus la distinction entre les différents types d'élections, sauf dans quelques cas. Finalement, nous ne présenterons de manière détaillée que les variables qui sont liées de manière statistiquement significative, c.à.d. celles qui ont une probabilité de 95 %, calculée sur base du chi carré. Les relations significatives représentent plus ou moins un quart des variables examinées dans cette recherche. Il faut également noter qu'il s'agit toujours ici de relations bivariées et de déterminants potentiels. L'analyse multivariée des déterminants identifiés dans ce volet permettra l'identification des relations authentiques et leur de potentialité explicative.

L'utilisation des sondages d'opinion nous permet d'analyser la stabilité de l'abstentionnisme électoral et du vote blanc ou nul dans le temps au niveau de l'électeur pris individuellement. A cet égard, plusieurs questions se posent : lorsqu'à chaque élection plusieurs centaines de milliers de personnes ne se présentent pas aux urnes, s'agit-il toujours des mêmes individus qui persistent dans leur comportement abstentionniste, ou s'agit-il chaque fois d'individus différents, d'abstentionnistes occasionnels ? Dans la même optique, quelle est la stabilité du vote blanc ou nul ? Enfin, dans quelle mesure l'abstentionnisme et le vote blanc ou nul constituent-ils des comportements interchangeables, deux faces du même phénomène, à savoir le refus du ou la renonciation au vote valable ?

En analysant le comportement de l'électeur individuel à travers quatre élections consécutives (1974, 1977, 1978, 1979), l'abstentionnisme électoral se présente d'abord comme un phénomène occasionnel ou accidentel, et rarement comme un phénomène structurel et permanent, dans la mesure où très peu d'individus refusent de manière continue de se rendre aux urnes. Parmi les personnes qui déclarent dans le panel REGIOSCOPE ne pas avoir voté au moins une fois lors des élections législatives de 1974, 1977 et 1978 et lors des élections européennes de 1979, une majorité de 63 % disent ne s'être abstenues qu'une seule fois, contre

(19) Pour de bons résumés des études sur l'abstentionnisme électoral effectuées à l'étranger et la théorie en matière de science politique à cet égard, voir : L. MILBRATH et M. GOEL, *Political Participation. How People Get Involved in Politics*. Chicago, 1977, 223 p ; F. SUBILEAU et M.F. TOINET, L'abstentionnisme en France et aux Etats-Unis : méthodes et interprétations, dans D. GAXIE, *Explication du vote. Un bilan des études électorales en France*. Paris, 1985, pp. 175-198 ; R. ANDEWEG, *Opkomst bij Europese Verkiezingen. Wie beslist wanneer en waarom niet te gaan stemmen. Een literatuurstudie in opdracht van de Rijksvoorlichtingsdienst*. Leiden, 1988, 26 p ; G. POWELL, Voting Turnout in Thirty Democracies : Partisan, Legal and Socio-Economic Influences, dans R. ROSE (Ed.), *Electoral Participation. A Comparative Analysis*. London, 1980, pp. 5-34.

14 % deux fois, 5 % trois fois et enfin, 17 % seulement ne se sont pas présentées aux urnes lors de chaque élection.

Par contre, le vote blanc ou nul revêt nettement un caractère structurel et permanent. Parmi les personnes qui déclarent avoir voté blanc ou nul au moins une fois lors des élections législatives de 1974, 1977 et 1978, et lors des élections européennes de 1979, 38 % ne l'ont fait qu'une fois, 16 % deux fois, 5 % trois fois et enfin, 40 % ont voté blanc ou nul lors de chaque élection ¹.

Enfin, il apparaît que l'abstentionnisme et le vote blanc ou nul sont deux phénomènes non-interchangeables, c.à.d. que les personnes qui s'abstiennent lors d'une élection ne votent guère blanc ou nul lors d'autres élections ; elles optent nettement plus souvent pour un vote valable. Parmi les personnes qui ne se sont pas présentées aux urnes au moins une fois lors des élections susmentionnées, seulement 6 % avaient également utilisé le vote blanc ou nul dans cette période.

Dans plusieurs sondages, les enquêteurs ont expressément demandé pour quelles raisons les interviewés ne se sont pas présentés aux urnes. Les réponses invoquent en premier lieu des circonstances personnelles qui entravent la participation électorale (p.e. santé, charges familiales ou professionnelles), c.à.d. les raisons de l'abstentionnisme forcé, et ensuite celles de l'abstentionnisme volontaire, c.à.d. une indifférence générale à l'égard de la vie politique et/ou un certain cynisme ou même une aversion à l'égard des élections et des partis politiques.

L'analyse bivariée de l'abstentionnisme lors des élections européennes et législatives révèle l'impact général des facteurs socio-démographiques suivants : l'âge (en ce sens que l'abstentionnisme est plus élevé parmi les plus jeunes et parmi les plus âgés, un phénomène lié à l'intégration dans la société, au temps disponible pour la participation politique, et à la santé), le sexe (les femmes se rendent moins aux urnes que les hommes, un comportement déterminé par la différence de sentiment d'efficacité politique), l'inactivité professionnelle (les non-actifs s'abstiennent plus souvent que les actifs, ce qui confirme l'importance de l'intégration dans la société; et parmi les différents types de non-actifs, les malades et les invalides ont un taux d'abstentionnisme très élevé, ce qui souligne l'importance de la santé), le niveau de revenus (les catégories les plus aisées sont moins abstentionnistes que les personnes dont les revenus familiaux sont les plus modestes, un phénomène lié aux différences en ce qui concerne le niveau d'études, la tendance à interagir avec d'autres personnes dans des groupes sociaux ou politiques, l'exposition aux médias, et conséquemment les attitudes et les convictions qui encouragent la participation politique), l'état civil (les personnes divorcées ou séparées et les veufs sont plus abstentionnistes, et les mariées le sont le moins, un phénomène lié à l'âge et à l'isolement social), et enfin la composition de famille (les parents isolés qui ont deux ou plusieurs enfants âgés de moins de 15 ans sont plus abstentionnistes que les autres parents isolés, et l'abstentionnisme diminue à mesure que le nombre de membres et le nombre d'enfants dans la famille du répondant augmentent, deux phénomènes liés aux surcharges familiales et à l'isolement social).

(1) Un taux de persistance élevé ressort aussi de l'étude de M. Swyngedouw. Selon lui, parmi les personnes qui avaient voté blanc ou nul lors des élections législatives de 1985, 77.7% l'ont fait également lors des élections de 1987. Entre les élections de 1985 et 1981, il arrive à un taux de persistance de 86.8 pourcent. M. SWYNGEDOUW, *De keuze van de kiezer. Naar een verbetering van de schattingen van verschuivingen en partijvoorkeur bij opeenvolgende verkiezingen en peilingen*. Leuven, 1989, pp. 112-113.

Ainsi, les facteurs socio-démographiques révèlent des facteurs objectifs (comme l'âge, la santé, la surcharge familiale) qui entravent de manière directe la participation électorale, c.à.d. des facteurs qui déterminent l'abstentionnisme dans sa forme involontaire, et des facteurs (comme le sexe et le revenu) qui exercent leur influence de manière indirecte, à travers des attitudes et des comportements socio-politiques. En effet, dans la théorie politique, les variables socio-démographiques susmentionnées ne jouent en général un rôle qu'à travers leurs effets sur les déterminants de type socio-politiques.

Quant aux déterminants socio-politiques, l'abstentionnisme semble augmenter à mesure que le citoyen est moins intéressé par la politique et par la campagne électorale, qu'il est moins exposé à l'information politique (traduit en termes d'attention aux programmes politiques à la TV et à la radio et aux reportages politiques, d'information active sur la campagne, d'utilisation de sources d'information sur la campagne, de lecture de la propagande électorale, et d'utilisation des émissions pré-électorales afin de déterminer son choix électoral), qu'il connaît moins le monde politique (traduit en termes de connaissance des leaders politiques et des institutions politiques), qu'il est insatisfait de la défense des intérêts des citoyens par les instances représentatives du monde politique et socio-économique, qu'il rejette l'Etat belge, qu'il s'identifie peu à un parti, qu'il se sent mécontent, indifférent ou résigné par rapport aux élections et à l'offre en termes de partis, de candidats et d'enjeux, qu'il n'assiste pas ou peu aux services religieux, et enfin qu'il participe moins à la vie politique dans toutes les formes de la participation politique.

Ainsi, dans l'analyse des variables socio-politiques le citoyen abstentionniste volontaire émerge comme un aliéné politique : soit il est indifférent à la vie politique en général et aux élections en particulier, soit il est plutôt hostile au monde politique.

Quant à l'analyse du vote blanc ou nul, lorsqu'on demande expressément pour quelles raisons les votants blanc ou nul n'ont pas effectué un vote valable, les réponses révèlent d'abord un refus de reconnaître l'importance de l'enjeu politique des élections et conséquemment aussi du vote obligatoire, puis une indifférence générale à l'égard de la vie politique, et enfin une désapprobation nette à l'encontre des partis politiques existants.

L'analyse bivariée du vote blanc ou nul lors des élections européennes et législatives révèle l'impact général des facteurs socio-démographiques suivants : l'instruction (en ce sens que le vote blanc ou nul diminue à mesure que le niveau d'études augmente, un phénomène lié à la difficulté à distinguer les spécificités et les qualités des partis et de leurs candidats), et les variables liées à un statut social peu élevé, comme la profession, le bien-être matériel et la classe sociale, des variables qui sont également liées au niveau d'instruction.

Quant aux déterminants socio-politiques, le vote blanc ou nul semble augmenter à mesure que le citoyen est moins intéressé par la politique belge, qu'il est moins exposé à l'information politique (traduit en termes d'attention aux programmes politiques à la TV et à la radio, de lecture des articles politiques dans la presse), qu'il connaît moins le monde politique (traduit en termes de connaissance des leaders politiques et des institutions politiques), qu'il ne perçoit pas l'importance de l'enjeu des élections, qu'il est insatisfait de la manière dont le gouvernement dirige le pays, qu'il ne croit pas dans la capacité du gouvernement à trouver une solution valable aux problèmes communautaires et socio-économiques, qu'il est insatisfait du système politique belge, qu'il est insatisfait de la défense des intérêts des citoyens par les instances représentatives du monde poli-

tique et socio-économique, qu'il juge que les hommes politiques ne prennent pas leurs responsabilités, qu'il est insatisfait ou opposé à l'intégration européenne (en ce qui concerne le vote blanc ou nul lors des élections européennes), qu'il se sent mécontent, indifférent ou résigné par rapport aux élections et à l'offre électorale en termes de partis, de candidats et d'enjeux, qu'il trouve son choix de comportement électoral très facile ou très difficile à arrêter, qu'il n'assiste pas ou peu aux services religieux, qu'il estime que sa situation dans la société et sa qualité de la vie sont détériorés et enfin qu'il participe moins à la vie politique dans toutes les formes de la participation politique, excepté certaines formes de la protestation politique.

Ainsi, le vote blanc ou nul est déterminé d'une part par plus ou moins le même ensemble de facteurs socio-politiques que celui qui déterminait déjà l'abstentionnisme électoral, et d'autre part par des facteurs socio-démographiques plutôt différents. Dans l'analyse des variables socio-politiques, le votant blanc ou nul émerge également comme un aliéné politique : il est indifférent, mécontent ou hostile à l'égard de la vie politique en général, et plus spécifiquement à l'égard de ses institutions et de ses acteurs. L'impact des variables socio-démographiques se présente davantage comme un impact indirect, c.à.d. par l'intermédiaire des déterminants socio-politiques. Ces variables semblent exercer une influence en termes d'indifférence politique plutôt qu'en termes de mécontentement ou d'aversion politique.

III. L'analyse multivariée

Dans ce dernier volet, nous passons de l'analyse bivariée à l'analyse multivariée, qui permet de prendre en considération plusieurs variables simultanément et de réduire ainsi la variation inexplicée de la variable dépendante. Elle permet en outre de réduire ou d'éliminer les biais susceptibles de se produire lorsqu'une ou plusieurs variables agissant sur la variable dépendante sont incontrôlées et tenues hors de la régression. Les analyses multivariées ont été effectuées à l'aide des logiciels statistiques PRELIS et LISREL.

La première étape de notre analyse multivariée consiste en une analyse détaillée des données statistiques. La deuxième étape consiste à vérifier si les variables socio-politiques, qui sont des variables latentes, sont effectivement mesurées par les items postulés dans le troisième volet. Les résultats de ces analyses suggèrent que "l'intérêt et la connaissance politique" mesurent un aspect alors que "lire les articles dans les journaux et écouter les émissions politiques à la radio ou à la TV" mesurent un autre aspect. De plus, elles suggèrent que "la défense des intérêts de gens comme vous, la responsabilité des hommes politiques, la satisfaction vis-à-vis du système politique belge" mesurent l'aspect belge de la satisfaction politique alors que "être favorable ou défavorable au principe de l'unification européenne, être disposé à faire des sacrifices personnels pour l'unification européenne" mesurent l'aspect européen de la satisfaction politique.

La troisième étape consiste à régresser les variables dépendantes sur les variables socio-démographiques et socio-politiques suggérées comme déterminants, et à déterminer leurs effets différentiels (voir tableau VII).

TABLEAU VII :

Tableau récapitulatif : les déterminants de l'abstentionnisme réel et potentiel et du vote blanc ou nul

	ABSEL	BNEL	ABSEE	BNEE
Sexe		+ .21		+ .20
Revenu		+ .10		+ .07
Religion		- .11		
Education				+ .09
Activité professionnelle	- .13	- .25	- .12	- .15
Age	+ .08	+ .15		
Intérêt politique	- .40		- .23	
Lire	+ .30		+ .24	
Ecouter	+ .31	- .27		- .12
Défense intérêts		- .11	- .09	- .06
Responsabilité	- .24	- .09	- .24	- .18
Satisfaction système politique belge	+ .12	- .08	+ .19	- .06
Unification Européenne				- .25
Sacrifices pour l'Europe	- .23	- .10	- .15	
Connaissance politique	- .21	- .08	- .19	- .22
R ²	.28	.25	.23	.35

ABSEL : Abstentionnisme Elections Législatives 1978.

BNEL : Vote blanc et nul Elections Législatives 1978.

ABSEE : Abstentionnisme Elections Européennes 1979.

BNEE : Vote blanc et nul Elections Européennes 1979.

"L'intérêt politique, lire des articles dans les journaux, écouter des émissions politiques à la radio ou à la TV, l'activité professionnelle, le jugement sur la responsabilité des hommes politiques, le degré de satisfaction vis-à-vis du système politique belge, accepter ou non de faire des sacrifices pour l'Europe, le degré de connaissance politique" contribuent chacun à l'explication de l'abstentionnisme dans les élections législatives de 1978.

"Ecouter des émissions politiques à la radio ou à la TV, le sexe, le revenu, la religion, le sentiment qu'un groupe défend les intérêts des gens, l'activité professionnelle, le jugement sur la responsabilité des hommes politiques, le degré de satisfaction vis-à-vis du système politique belge, l'âge, accepter ou non de faire des sacrifices pour l'Europe, le degré de connaissance politique" contribuent chacun à l'explication du vote blanc ou nul dans les élections législatives de 1978.

"L'intérêt politique, lire des articles dans les journaux, l'activité professionnelle, le sentiment qu'un groupe défend les intérêts des gens, le jugement sur la responsabilité des hommes politiques, le degré de satisfaction vis-à-vis du système politique belge, l'âge, accepter ou non de faire des sacrifices pour l'Europe, le degré de connaissance politique" contribuent chacun à l'explication de l'abstentionnisme dans les élections européennes de 1979.

"Ecouter des émissions politiques à la radio ou à la TV, le sexe, le revenu, le sentiment qu'un groupe défend les intérêts des gens, l'activité professionnelle,

le jugement sur la responsabilité des hommes politiques, le degré de satisfaction vis-à-vis du système politique belge, être favorable à l'unification européenne, accepter ou non de faire des sacrifices pour l'Europe, le degré de connaissance politique" contribuent chacun à l'explication du vote blanc ou nul dans les élections européennes de 1979.

Globalement, cette analyse nous montre que les abstentionnismes réel et potentiel sont davantage déterminés par des attitudes socio-politiques qui indiquent une indifférence politique (tel un faible niveau d'intérêt, d'information et de connaissance politique), ou une désapprobation des acteurs ou des institutions politiques (au niveau belge ou européen selon le type d'élections), et seulement en deuxième instance par un nombre restreint de caractéristiques socio-démographiques (âge et activité professionnelle). Les nombreuses relations entre ces dernières et l'abstentionnisme, constatées dans le troisième volet de notre recherche, sont plutôt des relations indirectes, qui exercent une influence sur l'abstentionnisme par l'intermédiaire des attitudes et des comportements politiques. Par contre, le vote blanc ou nul est autant déterminé par des variables socio-démographiques que par des variables politiques.

Summary: Electoral absenteeism and the blank and invalid voting in Belgium

In spite of compulsory voting, the number of non-voters increased at the last general elections in Belgium to 7.3 per cent. This evolution can largely be explained by demographic factors. The number of blank or invalid voters reaches nearly the same level. Concerning this form of political non-participation, we noticed considerable differences occur between the types of elections (local, provincial, House, Senate, European) due to factors such as the importance and the proximity of the proper institution, the social distance between candidate and citizen and the main issue of the elections.

The analysis of both phenomena over time at the level of the individual voters based on surveys shows that electoral absenteeism is rather accidental, while blank and invalid voting is more permanent. From the analysis of absenteeism and blank and invalid voting emerge on the one hand socio-economic factors (like age, gender, professional activity, income, marital status and family composition) which jeopardize electoral participation in a direct or indirect way, and on the other hand, attitudes and behaviour reflecting political indifference, alienation and hostility (like low levels of political interest, information, knowledge, satisfaction, party identification, and participation).